



Saint Augustin

Le petit journal de

Octobre 2024 - n°27

80^{ème} ANNIVERSAIRE | DE LA LIBÉRATION de SAINT AUGUSTIN

12 & 13 octobre | 2024



« Le monde est un livre, et ceux qui ne voyagent pas n'en lisent qu'une page. » Saint Augustin



Sommaire

4 | Retour en images

6 | Vie municipale

11 | Vie associative

13 | Environnement

14 | Travaux

17 | École

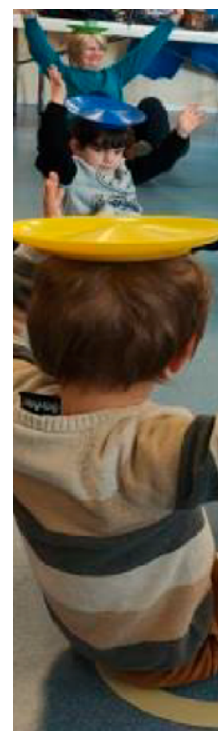
20 | Civisme

21 | État civil et démarches

22 | Échos de l'agglomération

23 | Communication

24 | Agenda



LE PETIT JOURNAL DE SAINT AUGUSTIN - N°27 – Octobre 2024

Directeur de la publication : Sébastien HOUDAYER

Rédaction : Pauline Léger / Po&Dito

Mise en page : Margaux Pilorge / Studio Bleu Lune

Crédits photos / Images : Mairie de Saint Augustin - Écoles de Saint Augustin/Maupertuis - Centre de loisirs - Abbaye de Faremoutiers - Chez Zé - Vecteezy.com, Freepik.fr

Mairie de Saint Augustin

6 place du 27 août 77515 Saint Augustin

Tél. 01.64.03.15.12

www.saint-augustin77.fr

Impression :

Imprimerie Baudouin



Édito

Chers Saint-Augustinoises, Saint-Augustinois,

Je suis heureux de vous retrouver à travers cette nouvelle édition du petit journal communal.

Une nouvelle année scolaire a débuté et j'adresse mes pensées aux enfants, parents, professeurs, enseignants et tous les personnels qui ont repris le chemin de l'école et du travail.

Depuis la dernière édition, voici nos projets réalisés :

- **réfection du trottoir** devant le cabinet médical et la Mairie, pour l'accessibilité PMR,
- création d'une nouvelle **bouche incendie**,
- installation de **deux radars pédagogiques**, ainsi que la réfection de la scène de la salle des fêtes.

Concernant nos projets toujours en cours :

- **acquisition des terrains** de Mme LANGLOIS par la Commune,
- l'aménagement du **carrefour de la rue de Meaux et de la rue de Beauthiel** (demande de subventions auprès de l'État et du Département de Seine-et-Marne),
- les travaux de **l'école primaire de Saint Augustin** ont débutés courant juillet. Ces derniers se poursuivront jusqu'à début de l'année prochaine pour, je le rappelle, **la création d'une salle multi-activités à destination de nos enfants**.

Du nouveau quant aux cabinets médicaux !

Dr CHASTEL-GIGNAC, que nous remercions chaleureusement, prend sa retraite au 31 décembre 2024 après 35 ans d'exercice sur notre commune. Nous mettons tout en œuvre afin de recruter de nouveaux médecins généralistes.

Nous accueillons avec plaisir plusieurs praticiens :

- Mme PILLET-HAUDUROY Véronique, **infirmière** en pratique avancée, qui sera installée à partir du 15 octobre à la suite du départ du Dr TANGUY Muriel à qui nous souhaitons une excellente retraite.
- Mme JUHE MéliSSa **Psychomotricienne**,
- Mme LASVIGNES Stéphanie **Ostéopathe** avec spécialité animal,
- Mme BOIN Mylène, **Ostéopathe**.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochains événements :

- Commémoration de la libération de Saint-Augustin les 12 et 13 octobre,
- Fête de la pomme les 19 et 20 octobre,
- Le Noël des Enfants,
- L'Age d'Or pour nos aînés.

J'en profite pour inciter ceux qui le souhaitent, à se rapprocher de la mairie pour se porter bénévoles lors de nos manifestations (fête du village et brocante). Nous serions ravis de pouvoir accueillir parmi nos équipes, des administrés motivés et plein de ressources.

Afin de rester informés de toutes nos actualités, n'hésitez pas à vous inscrire à notre page Facebook « Mairie de Saint Augustin » ainsi qu'à PanneauPocket.

Nous continuerons de tout mettre en œuvre pour que notre beau village reste un lieu où il fait bon vivre.

Bonne lecture à tous,



Retour

1

1^{er} avril 2024

Chasse aux oeufs

Le site de Sainte Auberge a accueilli le traditionnel pèlerinage de Pâques ainsi que 250 écoliers de Saint Augustin et Mauperthus pour la chasse aux œufs. Les enfants ont reçu des cadeaux et des tickets de manège avant de profiter d'un grand pique-nique/barbecue.



1



2

5 mai 2024

Vide-grenier de Barny

Le village s'est animé lors de son traditionnel vide-grenier de printemps, qui a rassemblé une centaine d'exposants, pour le plus grand bonheur des chineurs. Sur place, la restauration était assurée par nos restaurateurs du Clos Briard.



3



3

9 et 30 juin – 7 juillet 2024

Élections

À l'occasion des élections européennes, nombreux sont les administrés à s'être rendus aux urnes pour exprimer leur voix. À l'issue du scrutin, la dissolution de l'Assemblée Nationale vous donnait de nouveau rendez-vous au bureau de vote pour élire vos députés. Franck RIESTER a été réélu.



5



4

15 et 16 juin

46^{ème} Jumelage des 4 Saint Augustin de France

Depuis plus de 40 ans, Saint Augustin est jumelé avec les 3 autres communes françaises du même nom. Tous les ans, nous nous retrouvons pour célébrer ce jumelage et découvrir le patrimoine d'un de nos quatre départements. Cette année, c'était en Charente-Maritime ! Au programme : découverte de Jonzac et de son château, visites guidées, marché des produits locaux, pot de l'amitié et autres festivités...



7



en images



5

18 juin 2024 Commémoration de l'Appel du 18 Juin

Lors de la commémoration du 18 juin, les élèves de l'école primaire ont répondu présents à l'invitation du Groupe Amical des Anciens Combattants et Mobilisés de Saints et Saint-Augustin. Plus d'infos sur les actions de l'école en page 18.

6

29 juin 2024 Fête du village

La pluie n'aura pas réussi à empêcher les festivités... Rythmée par la kermesse, les animations musicales et l'offre de restauration, la Fête du Village a même rassemblé environ 2500 personnes pour son traditionnel Grand Feu d'Artifice.

7

12 juillet 2024 Opération Greenday

Le centre de loisirs a organisé plusieurs journées «GREENDAY» cet été, durant lesquelles ils ont nettoyé le village et sensibilisé les enfants à l'importance de protéger l'environnement.

8

31 août 2024 Forum des Associations

Les associations se sont réunies lors du forum annuel pour présenter leurs activités pour petits et grands. La journée a été marquée par une animation chevaleresque donnée par la troupe des Sans Couronne tandis que 'Ti-Plaisir Créole' assurait la restauration. Plus d'informations sur les activités de nos associations en page 13.

Vie municipale

Nouvel agent communal

Nous avons le plaisir d'accueillir **Angélique Delong**, notre nouvelle **secrétaire d'accueil et des affaires générales**, qui a rejoint l'équipe administrative de la Mairie en juin dernier. Peut-être l'avez-vous déjà rencontrée ?

Angélique est déjà pleinement intégrée et met tout son sérieux et son professionnalisme au service de ce poste essentiel au bon fonctionnement de nos services. Nous sommes convaincus qu'elle contribuera avec succès à l'efficacité de notre Mairie.

Bienvenue à elle !



Coupures de Courant : Un Problème Récurrent

Ces derniers mois, notre commune a connu de nombreuses **coupures de courant**, provoquant une gêne significative pour les habitants.

À chaque incident, l'équipe municipale intervient rapidement pour **dégager la voirie** et faciliter l'accès aux zones touchées. De son côté, Enedis s'efforce de **rétablir l'électricité dans les meilleurs délais**, mais ces situations répétitives nous privent régulièrement d'électricité pendant plusieurs heures. Nous comprenons l'agacement que cela engendre et souhaitons vous expliquer la principale cause.

Dans la grande majorité des cas, ces coupures sont dues à **des ruptures de câbles électriques** causées par des chutes d'arbres. Ces incidents surviennent principalement en raison du mauvais entretien de nombreuses parcelles boisées présentes sur la commune, pour la plupart des propriétés privées.

Nous souhaitons rappeler aux propriétaires de ces parcelles qu'ils ont la responsabilité légale d'assurer l'entretien de leurs bois.

La chalarose, maladie qui fragilise les frênes, associée aux phénomènes météorologiques violents et de plus en plus fréquents, multiplie les risques de chute. En plus d'endommager les lignes électriques, ces arbres représentent un danger pour les personnes qui circulent à proximité.

Un entretien régulier permettrait de réduire les risques de coupures et d'assurer une plus grande sécurité pour tous. Nous sommes conscients que



certaines situations peuvent rendre l'entretien difficile, mais il est essentiel que chacun prenne ses responsabilités pour éviter que ces incidents ne se produisent.

La Mairie mène actuellement une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires en envoyant des courriers leur rappelant leurs obligations. Tout en restant compréhensifs, nous insistons sur l'importance de l'entretien des arbres, et tout particulièrement ceux proches de la voirie et des infrastructures électriques.

Dans Saint-Au, roulez mollo !

La **sécurité routière** demeure une préoccupation quotidienne pour notre village. Consciente que la vitesse excessive sur nos routes est toujours un problème majeur, la Mairie continue de prendre des mesures pour tenter de faire évoluer les comportements.

Comme promis, nous avons procédé à **l'installation de radars pédagogiques** aux entrées du village, rue de Meaux et rue de Melun. Ces dispositifs, bien que non-verbalisants, jouent un rôle crucial en informant les automobilistes sur leur vitesse et en les incitant à la réduire si nécessaire.

En parallèle, nous continuons **d'organiser des contrôles**, en partenariat avec les forces de l'ordre.



Quelques chiffres :

(entre le 01/02/2024 et le 31/07/2024)

17	opérations de contrôle routier sur Saint Augustin
624	conducteurs contrôlés
57	verbalisations



Rencontre de la sécurité

Face à la recrudescence des **vols par ruse, cambriolages** et autres délits dans nos villages, il est plus que jamais essentiel de se mobiliser pour mieux nous protéger.

C'est pourquoi, en partenariat avec l'Agglomération et les communes de Beauthuil-Saints et Mauperthuis, nous avons organisé une **Rencontre de la Sécurité**, qui s'est tenue le jeudi 27 juin à la salle des fêtes de Saint Augustin.

Cet événement, animé par la Police Nationale de Coulommiers, avait pour objectif de sensibiliser les habitants aux techniques utilisées par les malfrats et de fournir des conseils pratiques pour renforcer la sécurité au quotidien.

Cette initiative a permis aux participants d'acquérir des outils précieux pour mieux se protéger et agir en prévention :

- Verrouillez toujours vos portes et fenêtres, même lorsque vous êtes chez vous. Si vous êtes dans le jardin par exemple, un cambrioleur peut en profiter pour rentrer.

- Autant que possible, rentrez vos véhicules et ne laissez pas d'objets de valeur à l'intérieur.
- Méfiez-vous des personnes qui se présentent à votre domicile, demandez à voir leur carte professionnelle et ne les laissez pas entrer.
- Soyez attentifs à votre environnement et signalez toute activité suspecte en appelant le 17.

La Mairie travaille en étroite collaboration avec les forces de l'ordre pour renforcer la sécurité dans notre commune. Nous vous invitons à rester vigilants et à prendre les précautions nécessaires pour protéger vos biens et assurer votre sécurité.





Rencontre avec Soeur Maylis



Chapelle de sainte Aubierge : haut-lieu du patrimoine de Saint-Augustin

À Saint Augustin, **la source et la chapelle de Sainte Aubierge** représentent bien plus qu'un simple site historique. Elles incarnent un véritable patrimoine, riche en cultes et en traditions. Niché dans un écrin de verdure, le site attire encore chaque année de nombreux pèlerins et visiteurs.

L'histoire des lieux étant étroitement liée à celle de **l'Abbaye de Faremoutiers**, nous sommes allés à la rencontre de la sous-prieure, **Sœur Maylis**, pour en savoir un peu plus.

Pouvez-vous nous parler de l'histoire de la Chapelle de Saint Aubierge et de ses liens avec l'Abbaye de Faremoutiers ?

« L'Abbaye de Faremoutiers a été fondée au VII^{ème} siècle par sainte Fare, sa première abbesse* (mère supérieure). Vers 646, Sédrice et sa sœur Aubierge, les filles d'un roi anglais, arrivèrent en Gaule et s'y installèrent. Sédrice succèdera à sainte Fare puis, vers 655, Aubierge deviendra **la 3^{ème} abbesse du monastère**.

Nous avons très peu de textes sur sainte Aubierge. Cependant, la légende raconte qu'une année où l'Aubetin était complètement asséché, elle a frappé la terre de sa crosse et qu'il en a jailli une source.

Une petite chapelle a été construite à cet endroit. Le peuple a voulu honorer le miracle par la construction d'un lieu de culte. »

Dans un texte du XII^{ème} siècle, le Pape Eugène III mentionne la présence d'un **oratoire dédié à la source, au bord de l'Aubetin**. Et puis, au début du XVIII^{ème} siècle, Soeur Marie-Anne de Berigheim, la 44^{ème} abbessse de Faremoutiers, la fit reconstruire.


Quelque temps après, des seigneurs anglais, qui étaient en pension à l'abbaye, ont habillé la fontaine d'un édicule en pierres de forme pyramidale, toujours visible aujourd'hui.

En construisant la sacristie un siècle plus tard, un coffret en plomb a été découvert dans la masse de l'autel. Il contenait **un ossement de sainte Aubierge**. Cette précieuse relique a été insérée dans une châsse qui a malheureusement disparu.

ABBAYE NOTRE DAME ET SAINT PIERRE

1, rue Fénélon Desfourneaux
77515 FAREMOUTIERS

 abbayedefaremoutiers

 01.64.04.20.37

Il paraît que la source était réputée dans toute la Brie pour ses vertus miraculeuses.

Selon la tradition populaire, l'eau de la source aurait **des vertus liées à l'amour**. Pendant le pèlerinage de Pâques, il était de **coutume pour les jeunes filles** de passer sous la châsse de la sainte en faisant un signe de la croix avec l'index droit. Elles déposaient une offrande de la main gauche, puis allaient boire l'eau de la source. Cette tradition, qui avait pour but de **trouver un mari dans l'année**, a d'ailleurs valu à la source le surnom de «fontaine de l'amour».

« Ah oui, c'est vrai... Alors, on peut s'adresser à un saint pour demander des grâces particulières. Du coup, il est fort probable que des femmes aient fait la prière de trouver un époux et l'ait vue exaucée. Et qu'ensuite, cela ait fait « boule de neige ». C'est certainement comme ça que ça s'est fait... Ça veut peut-être dire que sainte Aubierge a le sens de la famille ! C'est assez touchant quand on y pense. Il est vrai qu'elle s'est installée à l'Abbaye avec sa sœur et d'ailleurs, leur mère a quitté l'Angleterre pour les rejoindre (installée à l'Abbaye de Chelles), donc la notion de famille est quand même bien présente. »

Vers 1880, le pèlerinage de Sainte Aubierge était le plus fréquenté d'Île-de-France. Perdre-t-il encore aujourd'hui ?

« Oui, il a toujours lieu, chaque année, **le lundi de Pâques**. Et ça, depuis plus de 13 siècles... Les pèlerins se retrouvent ici, à l'Abbaye de Faremoutiers, et après la prière, ils marchent jusqu'à la Chapelle de Sainte Aubierge.


Sur place, il y a **une messe avec la bénédiction de la source** suivie d'un repas tiré du sac. La Chapelle est toute petite, alors, quand il y a trop de monde, la messe se fait en extérieur. C'est un prêtre de la Paroisse de Coulommiers qui officie. D'ailleurs, la paroisse de Coulommiers s'appelle Sainte Aubierge - Sainte Fare, ça montre la volonté de mettre la vie de l'Église locale sous le patronage de ces deux saintes. »


Depuis 1955, les gens du voyage viennent aussi en **pèlerinage le 1^{er} dimanche de mai**, et célèbrent les baptêmes et les mariages.

« À l'Abbaye, jusque dans les années 90, il y avait même une sœur responsable des gens du voyage. »



BOUTIQUE LA MAISON DE FARE

 lamaisondefare

 01 64 20 05 49

 **Horaires :**

Mardi : de 15h à 18h45

Du mercredi au samedi : de 10 h à 12 h 15 et de 15 h à 18 h 45

Dimanche (fermée de janvier à mars) : de 10 h à 12 h 15 et de 15 h à 19 h

Parlez-nous de l'activité de l'Abbaye de Faremoutiers.

« L'activité première de l'Abbaye, c'est **l'accompagnement**. Notre communauté est composée de 27 sœurs et la spécificité, c'est que nous avons **une maison de retraite qui accueille des religieuses âgées**, ou en fragilité psychologique.

Nous proposons différentes animations thérapeutiques. Par exemple, nous avons un atelier quilling (art de la paperolle) et un jardin thérapeutique avec des carrés de potager où chaque sœur participe à la hauteur de ses possibilités.

Il faut savoir qu'une Abbaye a vocation à avoir un **rayonnement spirituel et économique**. C'est d'ailleurs grâce à ce rayonnement qu'est née Faremoutiers.

Dans cet esprit, nous avons créé **une boutique où l'on retrouve de l'artisanat monastique** et de l'artisanat local. On a noué de nombreux partenariats avec des **artisans de la région**. l'apiculteur qui a installé des ruches dans le parc. Le miel récolté est vendu à la boutique, et il sert aussi à fabriquer des savons ou encore **la bière « Sainte Fare »** également en vente. Dans notre démarche d'éco pâturage, nous avons un troupeau de moutons d'Ouessant. Nous récupérons leur laine, on la fait filer et les sœurs la tricotent. On a une feutrière qui fait des toisons feutrées, une modiste qui fait des chapeaux avec notre laine... et tout ça, c'est vendu à la boutique.

Et puis, il y a **le parc à l'anglaise de 15 hectares qui est ouvert au public**. Nous avons créé un parcours, jalonné de 15 panneaux pédagogiques, qui abordent l'Histoire, la vie monastique, la faune et la flore, la biodiversité, etc.

Et enfin, nous organisons quelques événements comme le Marché de Noël ou **les journées du Patrimoine** qui sont un formidable moment de partage. »

Vie municipale

Un nouveau camion pizza dans notre commune !

Depuis le mois de juin, nous accueillons un nouveau camion pizza, « Chez Zé » !

Situé devant la salle des fêtes, il propose une large gamme de pizzas faites maison, avec des ingrédients frais et de qualité. Que vous soyez amateur de recettes classiques ou à la recherche de saveurs vraiment originales, il y en a pour tous les goûts !

N'hésitez pas à soutenir ce nouveau venu qui participe à la vie locale.



tous les mercredis soirs



de 18 h 30 à 22 h



Commandes au 06.98.26.95.32



Le petit marché

Nos deux camions commerçants continuent d'animer notre petit marché hebdomadaire.

- **La Ferme du Moulin** – Viandes et charcuteries, œufs, légumes et fruits de saison, en direct du producteur.

Tous les jeudis de 8 h 30 à 12h 30

- **Un Peu Moins** – Épicerie écoresponsable, produits secs, hygiène et entretien.

Un jeudi sur deux

N'hésitez pas à leur rendre visite !

Entretien du Cimetière Communal

Dans le cadre de notre engagement pour un environnement plus sain, nous avons adopté une méthode d'entretien qui vise à **supprimer l'utilisation de produits chimiques** dans les espaces publics, y compris notre cimetière. Cette démarche « **zéro phyto** » est imposée par la loi Labbé à toutes les collectivités locales.

Nous tenons à préciser que nos agents communaux **s'occupent donc du désherbage manuellement**. Cela rend parfois difficile le maintien d'un niveau d'entretien optimal, surtout face à la météo qui favorise une pousse rapide des végétaux.

Pour autant, les allées gravillonnées permettent une bonne praticabilité et assurent un accès facile aux visiteurs.

De plus, nous souhaitons souligner que **l'entretien des inter-tombes incombe aux propriétaires des concessions**. Cependant, il est constaté que, dans la grande majorité des cas, cet entretien n'est pas effectué, ce qui entraîne une charge de travail supplémentaire pour nos agents communaux.

Nous encourageons donc les propriétaires à veiller à l'entretien de leurs concessions afin de faciliter le travail de nos agents et de contribuer à **la préservation de cet espace de recueillement**.



Vie associative

Les associations font leur rentrée

Le 31 août dernier avait lieu le forum des associations. L'occasion de découvrir (ou redécouvrir) les activités proposées sur Saint Augustin et les communes voisines.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée : la troupe de chevaliers «LES 100 COURONNES » pour ses démonstrations, 'Ti-Plaisir Créole' qui a assuré la restauration, les visiteurs, et bien sûr, toutes les associations qui étaient présentes :

- Le Club de country western C.C. WEST et celui de théâtre « Les Emportées-Pièces » de Pommeuse,



- Le Club de boxe W. GRUWE et le Mini-club de Saints
- La chorale Le Chant de l'Aubetin, P.A.S.S. & C.I.E. de l'Aubetin et l'Association des Fêtes de Mauperthuis,
- Le Club Cani'grizzly, le Lien, la Truite Saint Augustinoise, les P'tites Ailes et le Comité des Fêtes de Saint Augustin.

L'offre associative à Saint Augustin

Comité des Fêtes

Organisation d'événements et manifestations sur la commune.

➔ Anne-Rose PETERSCHMITT
06 29 76 58 56 - cfsa77@gmail.com

Bienvenue à l'École

Association de parents d'élèves, organisatrice d'événements pour les enfants des écoles.

➔ Coralie GUEDES BIROLINI
bale.staumaup77@gmail.com

Frimousse

Lieu de rencontre parents/enfants/assistantes maternelle pour sociabiliser les enfants avant l'école, le mardi matin, au centre de loisirs.

➔ Agnès LE CORRE
06 82 38 05 29 - frimousseetcie77515@gmail.com

Le lien de Saint Augustin

Association socio-culturelle organisant des activités de loisirs et événements pour nos aînés.

➔ Noëlle GUILMAIN
06 80 81 23 35 - ndguilmain@orange.fr

La Palette des Amis

Peinture et activités artistiques

➔ Christiane ALONSO & Pierrette BOULAY
pierre.boulay0693@orange.fr

La Truite St Augustinoise

Association de pêche

➔ Régis BUISSON
06 62 76 30 82 - registraieur77@free.fr

La Chasse

Association des chasseurs

➔ Michel VOIRIN
01 64 03 57 02 / 06 42 90 00 71
voirinmichel@orange.fr

Les p'tites Roues & Les p'tites Ailes du Vieux Saint Augustin

Activités de modélisme et aéromodélisme

➔ Michel EBERHARDT
modelismestaugustin77@gmail.com

Esprit de Partage

Création de décorations en bois dans le but d'acheter du matériel adapté pour les personnes atteintes d'autisme.

➔ Estelle POILVÉ
06 60 76 03 07
espritdepartage77515@gmail.com

Le Panier du Lavoir

AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) : vente de paniers de légumes issus de producteurs locaux, dont les maraîchers bio de Saint Augustin.

➔ Céline MORLAAS-COURTIES
lepanierdulavoir@gmail.com





Dissolution de l'ASCA 77

C'est avec regret que nous vous annonçons la dissolution de l'Association Sportive et Culturelle Augustinoise 77 (ASCA 77). Fondée en 2013 sous la présidence d'Évelyne Ghirardo, aux côtés du Vice-Président Gérard Depuyfontaine, de la Trésorière Sophie Jolivet et de la Secrétaire Delphine Bouchery, l'association a pu faire découvrir aux enfants de notre commune et des alentours, diverses disciplines sportives. Elle œuvrait également avec énergie auprès des enfants polyhandicapés.

Delphine Bouchery, ex-secrétaire de l'association, dont elle fut également présidente, revient sur cette aventure collective : « Dès la maternelle, les enfants y étaient accueillis, tous les lundis soir après l'école. Des goûters étaient organisés pour les moments importants de l'année comme Noël, la Galette des Rois ou encore Pâques. En juin, un spectacle et un goûter offerts aux parents et leurs enfants clôturaient la saison sportive. »

Au fil des années, l'association s'est développée, enrichissant son matériel grâce aux subventions du département. Cependant, le Covid-19 et le contexte sanitaire postpandémie ont mis un coup d'arrêt à l'ASCA 77, qui a perdu de nombreux licenciés et éducateurs.

Lors de sa dissolution en juin dernier, l'association a décidé de faire don de son matériel à plusieurs

établissements, dont les écoles de Saint Augustin et Mauperthuis. Quant au solde financier, il a été versé à l'association La Chance aux Enfants, parrainée par Jean-Luc Reichmann.

« Notre fierté est d'avoir pu aider les enfants à découvrir une discipline qu'ils ont pu pratiquer par la suite, et encore aujourd'hui pour certains. Nous tenons à remercier toutes les familles, les enfants, les parents bénévoles, qui nous ont fait confiance et accompagnés durant toutes ces années », précise Delphine Bouchery.

La municipalité tient à saluer le geste de l'ASCA qui, au travers de son don, continue à servir notre jeunesse.





Stop aux Dépôts Sauvages !

Malgré les efforts déployés, notre commune continue de subir des dépôts sauvages. Ces comportements nuisent non seulement à l'environnement, mais aussi à l'image de notre village. Nous tenons à rappeler qu'il existe des **solutions simples et accessibles** pour se débarrasser de ses déchets dans le respect des règles.

Comment accéder aux déchèteries ?

En présentant votre carte d'accès dématérialisée ou physique, accompagnée d'un justificatif de domicile datant de moins d'un an et de votre pièce d'identité.

> Pour obtenir votre carte d'accès :

Vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site internet du SMITOM ou via le formulaire papier disponible en déchèterie ou en mairie.

Nettoyage des caniveaux

Tous les 3 mois la municipalité fait procéder au nettoyage mécanique des caniveaux de la rue de Meaux, Melun et Sainte Fare, sur l'espace d'une matinée.

La veille de cet entretien nos agents balisent les emplacements qui doivent être libérés de tous véhicules pour le lendemain.

Cependant, malgré l'affichage effectué, nous continuons à constater un grand nombre de véhicules encore stationnés à l'arrivée de l'entreprise prestataire.

Par conséquent, au vu de l'arrêté de voirie communal 2021/042 du 1er décembre 2021, portant sur l'interdiction de se stationner le temps du nettoyage sous peine de sanction, **la Police Nationale de Coulommiers intervient désormais sur place pour constater les faits et verbaliser les véhicules concernés.**

La propreté du village étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre coopération.

Prochaines opérations de nettoyage des caniveaux :

- Mercredi 11 décembre 2024
- Mercredi 5 mars 2025

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants a lieu une fois par trimestre, **uniquement sur rendez-vous**. Inutile, donc, de sortir vos encombrants parce que vous voyez que les voisins ont sorti les leurs ! Si vous n'avez pas réservé, ils ne seront pas collectés ! Tout dépôt hors inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, et donc passible de sanctions.

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour préserver la propreté et le cadre de vie de notre commune.

Demandez la collecte de vos encombrants :

Par téléphone : 0 801 902 477

Par mail : encombrants@coved.fr

Sur la plateforme internet : encombrants-covaltri77.com



Déchèterie de Coulommiers

Du 1er mars au 31 octobre

(horaires d'été) :

- du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 45
 - le samedi de 9 h à 17 h 45
 - le dimanche de 9 h à 11 h 45

Du 1er novembre au 29 février

(horaires d'hiver) :

- du lundi au vendredi de 10 h à 16 h 45
 - le samedi de 9 h à 16 h 45
 - le dimanche de 9 h à 11 h 45

Déchèterie de Coulommiers

Rue de la butte 77120 Mouroux



01 60 44 40 03

contact@smitom-nord77.fr

www.smitom-nord77.fr

Travaux

Travaux / Investissements

Chaque année, la municipalité consacre une partie de son budget aux acquisitions et aux travaux de réfection et/ou d'amélioration des infrastructures communales.

Effectués :

- 1 Réfection complète du trottoir devant la mairie et le cabinet médical + agrandissement de la place de stationnement PMR
- 2 Réfection des peintures de la salle des fêtes (murs et scène)
- 3 Installation des radars pédagogiques aux principales entrées de la commune, rue de Melun et rue de Meaux.
- 4 Remplacement d'un poteau incendie défectueux par une bouche incendie

En cours :

- 5 Création d'une salle multi-activités à l'école primaire

Le site supporte actuellement un ensemble de bâtiments publics dont les écoles.

Dans cette structure existante, il y a une cour intérieure non accessible aux élèves, avec différents locaux construits au fil des années, tels qu'un couloir de distribution, le bureau des enseignants et des anciens WC désaffectés.

Le projet d'extension prévoit de réinvestir ces espaces afin d'y réaliser un ensemble bibliothèque et bureau des enseignants, ainsi que des sanitaires d'approche accessibles aux PMR. L'ensemble bureau/ bibliothèque sera conçu afin de servir de salle de confinement anti-attentat et pourra être évolutive en salle de classe (en cas d'urgence) en supprimant simplement la cloison modulaire de séparation.

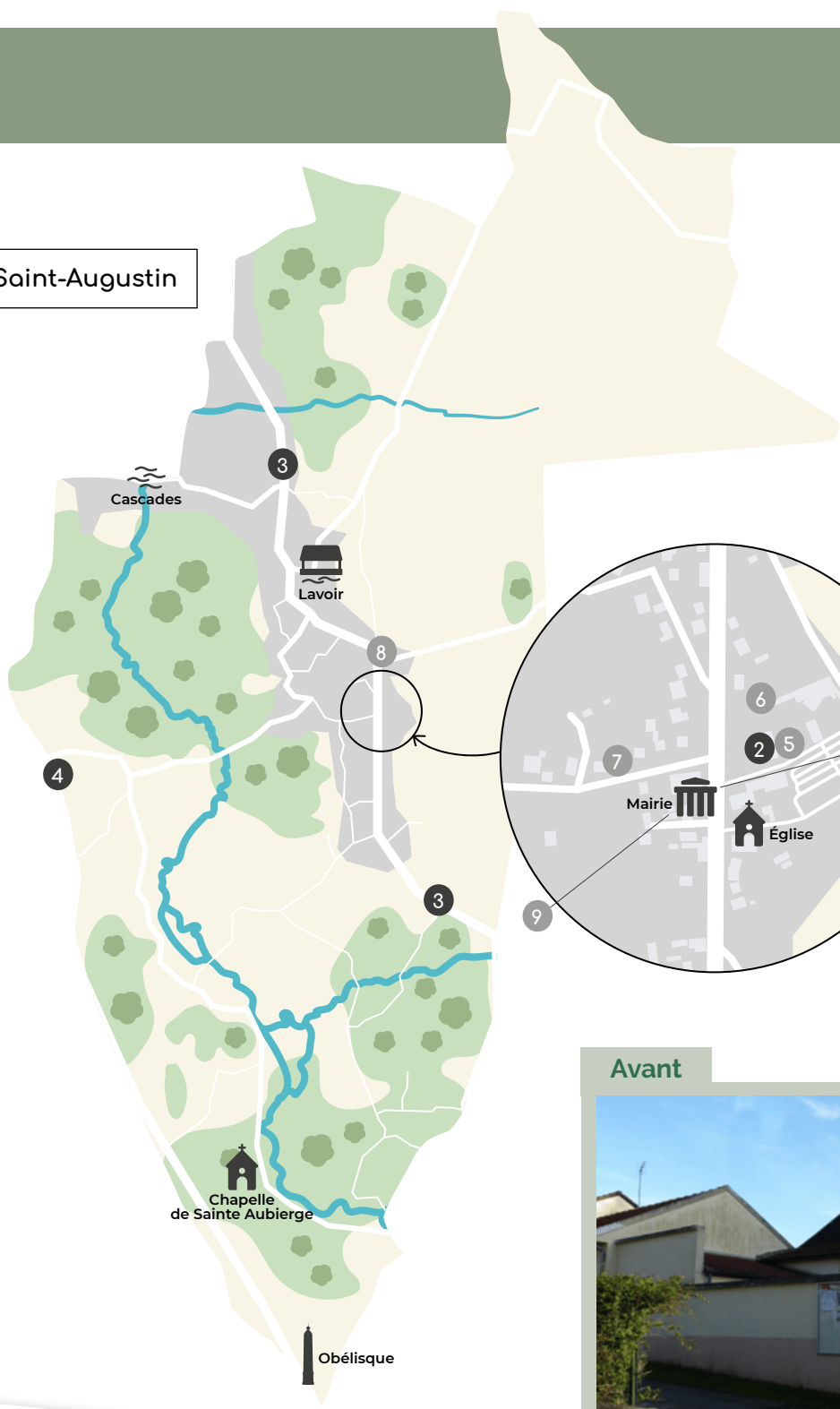
Début des travaux : juillet 2024 ; estimation fin des travaux : début 2025.

À venir :

- 6 Installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la salle des fêtes
- 7 Création d'un nouvel accès aux cabinets médicaux
- 8 Aménagement du carrefour de la rue de Meaux et de la rue de Beauthiel (sous réserve d'obtention des subventions)
- 9 Acquisitions immobilières : achat du bâti accolé à la mairie et d'un terrain en vue du projet de futur parc seniorial



Saint-Augustin



Avant



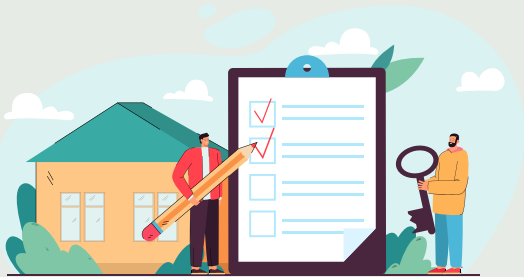
Projection



Quelles autorisations pour mes travaux ?

Vous avez des travaux à réaliser : construction, piscine, abri de jardin, ravalement... Et vous ne savez pas par où commencer ?

Selon l'importance de vos travaux, vous devez déposer une demande spécifique : permis de construire, d'aménager, de démolir, ou simplement une déclaration préalable.



Pour plus de détails concernant votre projet ou pour déposer votre dossier en ligne : <https://cacpb.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Vous pouvez également effectuer votre déclaration de travaux sur papier en téléchargeant le formulaire sur : www.service-public.fr

Délais d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme (à compter de la réception du dossier complet en mairie) :

- Déclaration préalable : 1 mois*
- Permis de construire une maison individuelle : 2 mois*
- Permis de construire autres projets : 3 mois*
- Permis de démolir : 2 mois*

* Prolongation d'un mois si travaux situés en zone ABF (soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France).

N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous guider dans vos démarches.



C'est la rentrée !

Le mois dernier, plus de 200 élèves ont repris le chemin de l'école. Cette rentrée scolaire s'est déroulée dans une ambiance sereine et joyeuse, marquant ainsi un excellent départ pour 2024/2025.

Grâce à l'engagement de l'équipe pédagogique, toujours aussi investie, cette nouvelle année s'annonce riche en projets et en apprentissage.

SAINT AUGUSTIN

- ➔ 76 élèves en maternelles
- ➔ 86 élèves en primaire

MAUPERTHUIS

- ➔ 54 élèves en primaire



École Élémentaire Apolline et Augustin

La Balade écolo

Depuis de nombreuses années, les élèves de l'école primaire de Saint Augustin sont investis dans de nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement : tri des déchets dans les classes, actions anti-gaspillage, activités de recyclage... Sans oublier la désormais incontournable balade écolo, organisée en partenariat avec la Mairie.

Samedi 1er juin, pas moins de 89 personnes, âgées de 1 à 64 ans, ont répondu présentes pour collecter et trier les déchets trouvés dans la nature.

Merci à tous les enfants et à leurs parents pour leur implication. Et bien sûr, un grand bravo à l'équipe éducative qui déploie des efforts continus pour intégrer des pratiques écoresponsables dans le quotidien de l'école.



Spectacle de hip-hop

Le samedi 15 juin 2024, les élèves de l'école élémentaire montaient sur scène pour présenter leur spectacle de hip-hop. Imaginé comme une cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, chaque classe a dansé sur une chorégraphie inspirée du continent qu'elle représentait.

Les élèves ont travaillé d'arrache-pied pour offrir une magnifique performance collective, mettant en lumière l'importance de la culture et de la diversité.

Un grand bravo à tous nos danseurs et danseuses, sans oublier l'équipe enseignante qui a piloté ce joli projet.





Commémoration Appel du 18 Juin

Lors de la commémoration de l'Appel du 18 juin, les élèves de l'école primaire ont répondu présents à l'invitation du Groupe Amical des Anciens Combattants et Mobilisés de Beautheil-Saints et Saint-Augustin.

Cette cérémonie a rendu hommage à l'appel du Général De Gaulle qui, en 1940, invita les français à refuser l'Armistice et à continuer le combat aux côtés des Alliés, marquant ainsi le début de la Résistance.

La participation des écoliers au défilé et au recueillement restera un moment symbolique, mettant en avant le devoir de **mémoire auprès des jeunes générations**.



L'école élémentaire recrute !

L'Académie de Créteil nous donne l'opportunité d'offrir à un.e jeune, une mission de service civique, de 24 à 30 heures par semaine, pour une durée de 6 mois minimum.

Pour postuler, il faut avoir entre 18 et 25 ans.

Mission : participer à la vie de l'école, et accompagner les élèves et l'équipe enseignante dans la mise en place de leurs actions et de leurs projets.

Vous êtes intéressé.e ?

Contactez la directrice :
Anne-Lise LOYER
ce.0770242v@ac-creteil.fr
01.64.20.66.49

École Élémentaire de Mauperthuis

Durant cette année scolaire dédiée aux Jeux Olympiques, les élèves de CM1/CM2 de l'école de Mauperthuis ont travaillé sur un projet d'ouverture culturelle sur les 5 continents.

Ce projet s'est concrétisé par la poursuite des fresques dans la cour de récréation sur le thème des monuments dans le monde :

- Une fresque CM1 sur le thème des statues de l'île de Pâques
- Une fresque CM2 sur le thème de la Statue de la Liberté
- Une fresque commune aux CM1/CM2 sur le Taj Mahal



École Maternelle de Saint Augustin

Jardiniers en herbe

Le 21 mars dernier, les élèves de l'école maternelle ont eu la chance d'être accueillis gracieusement à la jardinerie Gamm Vert de Coulommiers. Au programme de cette sortie : **initiation au jardinage** à travers différents ateliers pédagogiques conçus pour les petits. Nos jardiniers en herbe ont ainsi pu faire **leurs premières plantations** et apprendre en s'amusant.



Spectacle de cirque

Après une semaine de stage avec **Pouët le Clown**, les enfants ont donné une magnifique représentation dans la salle des fêtes de Saint-Augustin. Acrobaties, équilibres, jongleries et autres **arts du cirque**... Nos apprentis clowns nous ont offert un spectacle plein de couleurs et d'énergie.

Accueil de loisirs de Saint-Augustin

L'**accueil de loisirs** de Saint-Augustin est un dispositif de la Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie, dont la gestion a été confiée à Charlotte Loisirs.

Ce service est réservé aux enfants de niveaux maternelle et élémentaire domiciliés et/ou scolarisés dans la communauté de communes.

L'accueil est ouvert tous les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires, de 7h à 19h.

Adresse :

Accueil de loisirs «Le Toucan» - École élémentaire
- Place de la Mairie - 77515 - Saint-Augustin

Contact :

Margot GAUDU, Directrice

tel : 01 64 03 10 91

mail : staugustin.charlotte@orange.fr

Inscriptions / Coordination :

Cecile JOBY

tel : 01 64 03 83 23 / 06 74 24 63 78

mail : enfance.ccpc@charlotte3c.fr

Programmes des activités et inscriptions sur :

<https://charlotte-loisirs.fr/structures-daccueil/accueil-de-loisirs-de-saint-augustin.html>

Le centre de loisirs en mode écolo

« Nous sommes **la tribu des Taibaoui** et cet été, nous avons pour mission de protéger la nature ! Nous avons donc organisé plusieurs **journées «GREENDAY»** durant lesquelles nous avons sillonné le village pour **ramasser les déchets abandonnés**. Nous avons trouvé des mégots de cigarette, des morceaux de sac plastique, des papiers, des tickets de caisses, ou encore des cartons déchirés.... De quoi remplir deux sacs-poubelles ! Nos éducateurs nous ont sensibilisé à l'importance du tri sélectif, et de la préservation la nature. »



La qualité de notre cadre de vie dépend de la bonne volonté de chacun. **Une meilleure condition de vie en collectivité passe par des gestes simples** : être tolérant, solidaire, poli et respectueux.

Petit rappel de quelques règles d'usage pour que notre village reste un endroit où il fait bon vivre...



Chiens

- Ne le laissez pas circuler sans qu'il soit **tenu en laisse**, tout particulièrement aux abords des écoles,
- **Ramassez ses excréments** sur la voie publique
- Veillez à ce que les **abolements excessifs** ne dérangent pas la tranquillité du voisinage
- Veillez à ce qu'il **n'erre pas seul dans le village**.

Depuis quelques temps, nous sommes confrontés à une recrudescence d'animaux domestiques laissés **en liberté sur le domaine public** et livrés à eux-mêmes, avec tous les risques et nuisances que cela peut engendrer.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété.

Il est également conseillé aux propriétaires de chiens ou de chats de **les faire tatouer ou pucer** et/ou de leur faire porter un collier avec une médaille ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte de l'animal.

Arbres et haies

Les haies et arbustes doivent être taillées **à l'aplomb du domaine public**, avec une **limite de hauteur fixée à 2 mètres**, voire moins dans les zones où le dégagement de la visibilité est indispensable.

Cette mesure vise à faciliter le passage des piétons, des véhicules et des camions de ramassage des ordures ménagères, contribuant ainsi à la fluidité de la circulation et à la sécurité de tous.



Réseaux sociaux

Dans notre monde interconnecté, les réseaux sociaux sont devenus un espace d'échange incontournable. Pourtant, ces plateformes peuvent parfois amplifier des tensions au lieu de **favoriser le dialogue**. C'est pourquoi, nous vous encourageons à régler vos différents auprès de la personne

ou de l'organisme concerné, et non pas en publiant sur les réseaux sociaux, ce qui donne rarement lieu à un débat constructif.

N'oublions pas qu'en tant qu'habitants du même village, nous formons une communauté. Soyons bienveillants les uns envers les autres ! Et utilisons les réseaux sociaux comme **un moyen d'informer et de rassembler**, plutôt que de critiquer et diviser.

Bacs à déchets

Pour rappel, vos bacs doivent être sortis la veille au soir pour une collecte du matin, et avant 11h pour une collecte d'après-midi.

Ils doivent impérativement **être rentrés une fois la collecte effectuée**.

Pour éviter que votre bac ne soit pas ramassé, voici un petit rappel des règles à respecter :



État civil & Démarches

État civil

Nous adressons nos félicitations aux familles qui vivent un moment de joie et nos condoléances à celles qui doivent surmonter la perte d'un proche.



Naissances

Sébastien BAN	02/08/2024
Liam ROUSSEAU	11/08/2024
Denver CALLEWAERT	13/09/2024
Evan FAUVET	17/09/2024



Mariages

Alessio SCARPARO & Viola NICOLINI	27/04/2024
David LEMARINIER & Émilie LE GUEN	18/05/2024
Baptiste AUBURTIN & Sophie DENIS	08/06/2024
Jordan MORBOIS & Jennifer BONNET	21/06/2024
Philippe ROGAL & Valérie THEVENIN	22/06/2024
Kévin GUERENNE & Manon LARDERIE	29/06/2024
Harold VERDIER & Léonie LEGRAIN	06/07/2024
Dinny ADONE & Anne-lise GHIRARDO	14/09/2024
Mohamed BAHRI & Angelina ESTEVEZ-JIMENEZ	21/09/2024
Augustin RAZZANO & Laurine PETERSCHMITT	28/09/2024



Décès

Raymonde LEBRUN	03/05/2024
Nicole LEFÈVRE	10/05/2024
Josiane AUZARD	31/07/2024
André NOWACZYK	31/07/2024

Démarches administratives

FRANCE SERVICES

Ce guichet unique facilite l'accès des habitants aux démarches administratives de la CAF, de la Caisse d'Assurance Maladie, de la Préfecture, de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, des Impôts, de la Poste, de France Travail etc. France Services propose la même offre de services, gratuite, avec un accompagnement renforcé par des agents formés.

France Services a également pour mission de lutter contre l'éloignement numérique des usagers. Chaque site dispose ainsi d'un espace numérique, en libre-service, pour ceux qui souhaitent effectuer leurs démarches sur internet et être accompagnés, si nécessaire, par un agent.

FRANCE SERVICES COULOMMIERS

22 rue du Palais de Justice - 77120 COULOMMIERS

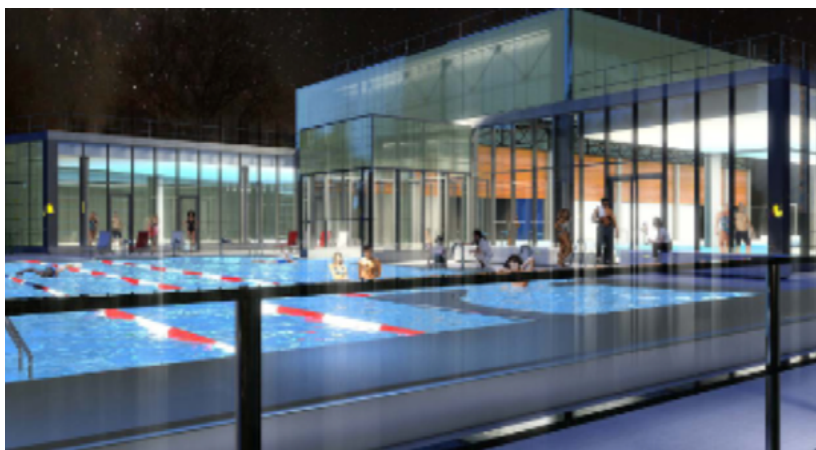
Tél : 01 64 65 88 60 - E-mail : coulommiers@france-services.gouv.fr

Ouvert au public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



Piscine de Coulommiers

Au centre aquatique de Coulommiers, les **travaux de création du bassin extérieur** ont débuté, pour une durée prévue de 10 mois. D'une longueur de 25 m x 12,5 m, et d'une profondeur de 1,20 m, comprendra un **bassin nordique** avec trois lignes de nage, une zone ludique composée d'un bain bouillonnant, de lits massants et de jets. Le bassin sera utilisable toute l'année et **chauffé par la géothermie**.



Cinéma Les Capucins
COULOMMIERS

NOS TARIFS

MOINS DE 14 ANS ..	6,00 €
- Présentation d'un justificatif	
MATIN	6,50 €
- Séances du matin	
MOINS DE 21 ANS ..	7,50 €
- Présentation d'un justificatif	
RÉDUIT	8,50 €
- Apprenants et étudiants (justificatif) - Familles nombreuses (livret de famille) - Personnes en situation de handicap - Personnes de plus de 66 ans	
NORMAL	10,50 €

CARTES CinémaPassion

- Carte d'abonnement de **5 places à 37€50** valable 6 mois dans la limite de 3 places par séance.
- Carte d'abonnement de **10 places à 69€00** valable 1 an dans la limite de 6 places par séance.

WWW.CINEMACOULOMMIERS.FR

Cinéma Les Capucins

Depuis sa réouverture en décembre dernier, le cinéma ne désemplit pas. Le rythme des séances est soutenu avec une **programmation orientée majoritairement grand public** et familiale, avec également une large ouverture aux films d'auteurs et l'ambition d'obtenir le classement Art & Essai, assorti du label « Jeune Public ». **Des avant-premières**, des diffusions d'événements culturels (opéras-bal-lets, concerts, visites de musées...), des Cinédoc sont au programme, ainsi que des partenariats à des dispositifs nationaux d'éducation à l'image, à destination **des publics scolaires du territoire**.

L'exploitant propose une offre tarifaire pour assurer à tous l'accessibilité du cinéma à tous les publics.

Infos et programmation :

www.cinemacoulommiers.fr



Cinéma Les Capucins Coulommiers

Sortir en Pays de Brie

Cet outil mobile d'agenda de sorties est développé à l'initiative de il vient en complément du site internet www.sortiren Pays de Brie. com, la communauté d'agglomération met à votre disposition **une application qui regroupe les événements** et activités organisés par les communes, les associations et acteurs touristiques du territoire. Téléchargez dès maintenant l'application gratuite et profitez des fonctionnalités mobiles :

- Accédez à votre agenda de sorties en temps réel
- Retrouvez vos événements thématiques en un coup d'oeil avec leur descriptif détaillé
- Géolocalisez les événements proches de vous avec la fonctionnalité « autour de moi »
- Ajoutez vos événements dans vos favoris
- Recevez des notifications d'idées de sorties

Sortir en Pays de Brie

Disponible sur App Store | Disponible sur Google play

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OFFICIELLE DE VOS SORTIES

Numéros utiles

Retrouvez ici l'annuaire des professionnels de votre commune.

Infirmières	Pauline LEJEUNE	01.64.65.57.53	Pharmacie	Pharmacie BEAUJEAN	01.64.20.75.54
Infirmière en pratique avancée	Véronique PILLET-HAUDUROY	06.23.45.41.55	Prothésiste dentaire	Laboratoire Coulon	06.22.80.39.27
Médecins généralistes	Serge COULON	01.64.03.37.87	Lety Coiffure	Coiffure à domicile	06.51.59.87.16
	Véronique CHASTEL	01.64.03.37.87	Coiffure	Le salon de Lucie	09.83.27.40.04
	Maud CARRE	01.64.75.87.06	Boulangerie	Fabrice Bleeker	01.64.03.15.16
Psychanaliste	Nathalie COMBET-JOLY	06.85.10.57.41	Garagiste	Gérald BOULANGER	01.64.03.20.89
Chirurgien dentiste	Geneviève FIESCHI	01.64.03.59.62	Restaurant	Le Clos Briard	01.64.65.20.81
Psychologue	Josephina OCAMPO	06.15.16.52.65	Regroupement pédagogique	Martine ROBICHE	01.64.75.05.93
Ostéopathe	Stéphanie LASVIGNES	06.47.48.21.07	Chenil dressage	Chantevant	01.64.65.02.64
Psychomotricienne	Mélissa JUHE	06.76.71.82.44	Conseil Juridique-Avocat	Dominique HADJEAN	06.82.17.40.63
Masseur Kinésithérapeute	Pierre-Christian YVANOFF	01.64.20.50.85	Colis de viandes	TG Viandes	01.64.65.60.05

Toutes les actus de la commune dans votre poche

La mairie est équipée de **PanneauPocket**, une application d'informations et d'alertes, dans le but d'**améliorer la communication au sein de Saint Augustin**.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de **transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention**.

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités (fonctionne aussi sur tablette et ordinateur).

La commune diffuse ses messages sur **PanneauPocket** et vous les recevez directement sur l'application.





Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'appli !



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ

 Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Agenda



Ne manquez pas les prochains événements de votre commune !

OCTOBRE 2024

Samedi 12 et 13 octobre

■ 80ème anniversaire de la libération de Saint Augustin
Reconstitution historique
Organisé par la Mairie

Samedi 19 et dimanche 20

■ Fête de la pomme
Organisée par le Comité des fêtes

NOVEMBRE 2024

Samedi 2

■ Halloween
Organisé par Bienvenue à l'école

Samedi 16

■ Soirée Funk Rock
Organisée par la Mairie

Samedi 23

■ Bal Country
Organisé par l'Association Comité des Fêtes et des P'tits Loups des Courrois et des Parrichets de Mouroux

Vendredi 29

■ Noël des enfants
Organisé par la Mairie

DÉCEMBRE 2024

Dimanche 1er

■ Repas âge d'or
Organisé par le CCAS

Samedi 14

■ Loto gourmand
Organisé par le Comité des fêtes

Jeudi 19

■ Marché de Noël
Organisé par les Écoles

JANVIER 2025

Samedi 11

■ Concours de belote
Organisé par l'Association le Lien

Dimanche 12

■ Galette dansante
Organisée par l'Association le Lien

MARS 2025


Samedi 8

■ Repas Karaoké dansant
Organisé par le Comité des fêtes



Restons connectés

www.saint-augustin77.fr

 mairiesaintaugustin77

 Saint-Augustin 77

Votre mairie est ouverte :

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au vendredi de 14h à 17h
Fermée le mercredi

Permanence des élus tous les
vendredis, sans rendez-vous,
de 17h00 à 19h00

6 place du 27 août
77515 Saint-Augustin
01 64 03 15 12
mairie-saintaugustin@wanadoo.fr